



Paris, le 20 mars 2013,

M. François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Je tenais à vous remercier très sincèrement des déclarations que vous avez faites récemment pour réaffirmer l'engagement plein et entier de la France en faveur de la défense de l'exception culturelle.

Nous sommes en effet très inquiets du projet de mandat de négociation présenté par la Commission européenne en vue des prochaines discussions commerciales avec les Etats-Unis qui n'apporte aucune protection ni aucune garantie sur le maintien du principe de l'exception culturelle.

Dès la campagne électorale, vous aviez souligné votre souhait de redéfinir les contours de l'exception culturelle pour qu'elle puisse s'étendre et s'appliquer au monde du numérique. Ce mouvement, que nous soutenons car il est indispensable pour assurer la vivacité et le dynamisme de la création et de la diversité culturelle dans cette nouvelle ère numérique, est aujourd'hui menacé par ces négociations qui s'ouvrent.

Il est remis en cause par le refus de la Commission européenne de défendre un principe, pourtant forgé sur les terres européennes et reconnu internationalement notamment grâce à la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Or, bien qu'elle l'ait ratifiée et intégrée dans l'ordre juridique communautaire, l'Union européenne, par la voie de la Commission, tente aujourd'hui de se soustraire aux grands principes qui y sont posés, et notamment au droit souverain reconnu aux Etats de mener des politiques de soutien à leur création.

En 1993, dans les négociations commerciales internationales menées sous l'égide de l'OMC, la France avait été le fer de lance de ce combat pour donner les moyens aux Etats qui en ont le désir de ne pas abandonner leur ambition culturelle.

20 ans après, les menaces refont leur apparition par la voix des Etats-Unis qui n'ont en rien abdiqué leurs prétentions à être encore plus présents sur le marché européen et à cause du renoncement de la Commission Européenne qui a d'ores et déjà accepté les conditions posées par les américains, comme l'a indiqué lors d'une conférence de presse la commissaire à la culture, Androulla Vassiliou.

Entre cet activisme américain et ce reniement européen, l'exigence française en faveur de l'exception culturelle est un soutien utile et indispensable pour tous ceux, créateurs et professionnels de la culture, qui entendent défendre, dans une Europe toujours en quête d'identité, un idéal culturel fort et puissant, qui fasse vivre la diversité pour mieux faire reculer une uniformité imposée.

Nous vous remercions vivement du soutien que vous apportez à ce combat et agirons dans les mois prochains, avec l'ensemble de nos collègues européens, pour que la voix de la France et de la diversité puissent résonner fortement en Europe et pour éviter que le mandat de la Commission ne sonne comme une capitulation pour la culture.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.



Pascal Rogard